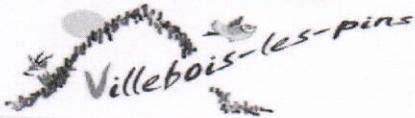


COMMUNE DE VILLEBOIS LES PINS  
05700 VILLEBOIS LES PINS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°D N 11-04- 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VILLEBOIS-LES-PINS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame Marianne ROUX – Maire -

Date de convocation du conseil municipal : 25 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 6

Etaient Présents : Mesdames ROUX Marianne, NORIS Jennifer,  
Messieurs : GERMAIN Jean-Claude, GIORDANO Bernard, POREE Franck

Absente : Madame BOUSQUET Stéphanie.

Monsieur GERMAIN Jean-Claude est nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote des taux d'Imposition des 3 Taxes (TPB, TPNB, TH) ainsi que de la Taxe d'aménagement

Après présentation de Madame Marianne ROUX, Maire,

le Conseil Municipal,

Adopte la révision des taux d'imposition comme suit :

Taxe sur le Foncier Bâti : 25,70% (Taux 2024 / 25,56%)

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 109,30% (Taux 2024/108,72%)

Taxe d'habitation : 8,55% (Taux 2024/8,51%)

Maintient la Taxe d'Aménagement à son taux actuel, soit 2%

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,  
Marianne ROUX

